



SECTION
DE LA
MOSELLE



L'INFO57

Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL-FORMATION SPECIALISEE DU 4/07/2023

Calmez-vous, ça va bien se passer : le nouveau slogan de la DGFIP !

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'atmosphère était pesante pendant cette Formation Spécialisée (FS). La lecture des différentes déclarations liminaires, dont celle de FO, pourtant à charge contre la DGFIP a laissé complètement de marbre le président de cette FS.

Et le dépôt du droit d'alerte de l'intersyndicale ne lui a pas non plus semblé assez important pour lui soutirer le moindre commentaire.

Et pourtant, nous en attendions au moins un : c'est celui du soutien de nos collègues, envoyés au casse-pipe par des décisions prises en haut lieu, et dont personne n'a pensé à en mesurer les effets !

En l'absence de débats sur le problème GMBI, FO DGFIP est revenu sur le sujet lors des questions diverses.

PRÉSENTATION DU CATALOGUE DES FORMATIONS SST

Le budget formation est scindé en deux volets : le budget départemental (qui représente au total 111 099 € pour un effectif de 1141 agents), et le budget régional, fongible, d'un montant de 20 766 €.

Plusieurs formations nous ont été présentées.

Et plusieurs questions ont été soulevées.

Dans la version CHSCT jusqu'en 2022, les formations étaient présentées à tous les agents et chacun pouvait s'y inscrire, sachant que les places étaient limitées lors des sessions de formations, et que certains agents pouvaient se

voir refuser l'accès à cette formation faute de place.

Dans la version FS 2023 : il a été décidé par la Direction (sans aucune concertation sur la méthode avec les représentants du personnel) d'envoyer un sondage à tous les agents pour leur demander s'ils étaient intéressés par une formation (le détail des formations étant proposé en cliquant sur le lien).

Ce sondage, envoyé le 19 avril dernier, n'avait pas de caractère obligatoire, et la réponse devait être donnée pour le 10 mai, soit moins de 12 jours ouvrés après. Passons sur la période hautement chargée pour les SIP notamment, et sur les jours fériés, passons également sur le fait que nous étions en pleines vacances scolaires, et passons sur l'opportunité de prendre des congés pour profiter des deux jours fériés ...

Nous passerons également sur l'intitulé du message : « formation CSAL-FS ».

Si nous ne doutons pas que les acteurs de prévention, les responsables de pôles, les chefs de services concernés par les CSAL, les représentants du personnel, sachent très exactement ce que veut dire CSAL-FS, nous ne prendrons pas de risque à parier gros sur le fait que la majorité des agents ignore ce que signifie CSAL-FS... (voir notre liminaire).

Résultat : seuls 166 agents (sur 1141) ont répondu à ce sondage...

L'objectif annoncé était de pouvoir budgétiser les formations, et de pouvoir les prévoir avec les prestataires avec un nombre calculé au plus juste.

Toutefois, les conditions n'étaient absolument pas réunies pour que les agents répondent favorablement à ce sondage.

Le souhait de la direction était de ne proposer ces formations qu'à ceux qui avaient répondu à ce sondage, soit moins de 166 agents.

Nous nous sommes unanimement opposés à cette méthode.

Nous avons également demandé à voter individuellement pour chaque formation.

Résultat du vote :

- Formation à la conduite préventive (en particulier pour les itinérants) : FO a voté POUR, cette formation aura bien lieu ;

- Formation à la gestion du stress : FO a voté CONTRE (le stress au travail est provoqué par la surcharge de travail et le manque d'effectifs, et le bénéfice de cette formation n'est pas avéré) ;

- Formation « résoudre un conflit et gérer ses émotions face aux personnalités difficiles » : FO s'est abstenue, et la formation n'aura pas lieu (Vote CONTRE des autres OS). En revanche, nous avons proposé que cette formation soit rendue obligatoire pour tous les agents (actuels et futurs) susceptibles d'être confrontés à des situations difficiles ;

- Formation « Ergonomie visuelle » : FO a voté POUR, mais cette formation n'aura pas lieu (vote CONTRE des autres OS) ;

- Formation TMS (Troubles Musculosquelettiques) : FO a voté POUR, cette formation aura bien lieu.

Le choix des organisations syndicales est clair : tant que les agents de la DGFIP auront des conditions de travail dégradées, que le manque d'effectif sera criant, et la charge de travail impossible à gérer, il ne servira à rien de dispenser des formations, qui n'ont pour but que d'apaiser les consciences de notre direction.

LES FICHES DE SIGNALEMENT

Nous rappelons avec insistance qu'il faut établir une fiche de signalement en cas d'agression, qu'elle soit physique, verbale ou même écrite.

En effet, les agents ne sont pas là pour supporter des attaques dont ils ne sont nullement responsables.

Si un mel, un e-contact, un courrier est insultant, agressif, menaçant, à caractère

raciste, homophobe, sexiste etc., **il faut le signaler !**

LE REGISTRE SST

Les deux dernières mentions sur le registre concernant la trésorerie Hospitalière de Sarreguemines ont été traitées en questions diverses.

LES INSTALLATIONS DE POINTS WIFI

Des points d'accès WIFI ont été, ou vont être installés dans différents sites, et notamment dans les salles de réunions.

Si l'intention est louable (il faut vivre avec son temps), FO émet toutes les réserves concernant ces accès.

Est-ce le point de départ de la pratique du co-working pour les agents ?

Est-ce une solution au manque de bureaux sur certains sites ?

Prudence...

QUESTIONS DIVERSES

GMBI

FO est revenue sur GMBI en questions diverses.

En amont de cette réunion, et pour ne pas prendre la direction de court, nous avons demandé les chiffres de l'accueil, comparative-ment à une période normale.

Nous avons également demandé quels étaient les impacts de GMBI sur les services de gestion.

Enfin, nous avons demandé quelles avaient été les mesures prises pour pallier les difficultés des accueils (physiques, téléphoniques et e-contact).

Le moins que l'on puisse dire est que nous avons été servis par... le néant !

Sur les chiffres d'abord : le président découvre les chiffres en même temps qu'il nous les donne, et il s'embrouille... Pas de comparatif, ni même une once d'émotion à la lecture de ces chiffres.

Semaine 25 (soit du 19 au 25/06) : 5570 visites, 2500 appels traités, 1755 e-contacts traités.

Semaine 26 (soit du 26/06 au 1/07) : 4449 visites, 3052 appels traités, 2100 e-contacts traités...

Et voilà, merci, aurevoir, débrouillez-vous avec ça....

Ce fut une séquence lunaire dans cette FS !

Pas de détail, pas de comparatif, pas de chiffres sur les accueils de proximité, etc.

Bien entendu, ce qui nous intéressait vraiment était le travail qui n'avait pas pu se faire, et sur notre insistance, nous saurons que 7000 e-contacts restaient à traiter (on ne sait pas à quelle date), qu'un certain nombre d'appels n'avait pas abouti (15 % ?, 10 % ?, ce fut assez confus).

Sur les mesures prises, ce fut tout aussi lunaire : nous avons été exonérés de participer au numéro national, ce qui a libéré 8 agents (dont certains sont déjà partis à la retraite !) sur tout le département !

Et voilà donc pour les mesures prises en local, il faudra donc s'en contenter...

Notre direction est à l'image de la réponse de Monsieur Fournel faite aux secrétaires généraux des organisations syndicales qui l'ont interpellé sur le sujet : inerte !

Calmez-vous, ça va bien se passer...c'est devenu un slogan à la DGFIP !

Cette campagne est exceptionnelle, l'année prochaine ça ira mieux... ou pas ! Et en attendant, on fait quoi ?

L'accueil occupe une place particulière dans notre administration ? Mais de qui se moque-t-on ?

Quel cynisme dans les propos de notre DG ! Quel mépris !

Voilà ce qu'il a déclaré le 29/06 sur BFMTV : « Depuis le début de l'année, on a envoyé des millions de mels aux propriétaires pour prévenir. » Il reconnaît avoir surestimé la notoriété de l'obligation, alors que certains propriétaires ne l'ont découvert que lors des rappels envoyés par l'administration mi-juin. « On a sans doute pêché par optimisme sur la connaissance du dispositif ».

« Il se trouve que la DGFIP n'avait pas dans ses fichiers la capacité de distinguer ce qui était une résidence principale et une résidence secondaire ». « Ce n'est pas une information que l'on a... Il a fallu imaginer, inventer et développer une application nouvelle pour faire en sorte qu'on soit capable de gérer cela dans de bonnes conditions ».

Donc, déclarer son adresse au 1/01 lors de la campagne ne sert à rien, le nom des locataires dans la 2044 non plus....

Il va juste falloir expliquer tout cela aux usagers...

Gageons que la deuxième salve de mels sera tout aussi cauchemardesque !

L'agression à la trésorerie Hospitalière de Sarreguemines

Une agression gratuite sur la cheffe de service de la trésorerie hospitalière de Sarreguemines s'est produite lundi dernier.

La responsable de la trésorerie avait garé sa voiture sur le parking (non sécurisé, pas fermé, pas de caméra) du CFP de Sarreguemines. Une dépanneuse était garée devant sa voiture, et quatre hommes à proximité.

Après plusieurs minutes, et voyant que rien ne bougeait, les choses se sont envenimées.

Rappelons que le SGC et la trésorerie hospitalière de Sarreguemines sont nouvellement installés sur le site du SIP-SIE.

A priori, un trafic de voitures s'opérerait depuis plusieurs années sur le parking, sans que personne de la direction n'en ait été averti (dixit les propos de la direction).

Des mesures provisoires de sécurisation vont être prises : pose de barrière et portail.

En attendant d'avoir les crédits suffisants pour la réfection totale du parking, ainsi que sa sécurisation.

La direction cherchera à obtenir des crédits de toute urgence.

Les violences actuelles et les mesures prises par la DGFIP

Déclaration de Monsieur Attal : «...ces événements interviennent dans un moment de charge de travail très forte pour vous, après la campagne de déclaration de revenus et la campagne de déclaration des biens immobiliers »
« La sécurisation des sites est une priorité absolue pour nous.... »

Un ministre en plein dans les faits d'actualité pour la DGFIP : il fait mieux que le DG !

Le futur SGC de Metz

Les agents concernés par la création du futur SGC de Metz sont toujours dans l'attente d'informations les concernant.

Que vont faire les agents qui ne veulent pas suivre la mission du 1/01 au 31/08 ? Auront-ils la possibilité de travailler à distance ?

Où en est-on dans l'harmonisation des méthodes de travail ? Quand auront lieu les rencontres RH ? Le bail de la trésorerie de Rombas a-t-il été résilié ? Les travaux seront-ils finis au 1/01/2024 ? Les agents sur Metz auront-ils tous une place de parking ?

Autant de questions restées sans réponse à ce jour.

Le directeur du pôle ressources, par ailleurs futur chef de service du SGC s'est engagé à se rendre sur les différents sites courant juillet pour répondre aux questions des agents.

Il s'est engagé à traiter également toutes les situations individuelles, au cas par cas.

Au-delà de toutes ces questions matérielles, se pose la question de l'humain dans ces restructurations. Chaque agent a besoin de se projeter, et nous le disons à chaque fois : le temps de l'administration n'est pas celui de l'agent... qui, lui, doit s'organiser dans sa vie familiale et personnelle.

L'aménagement du site de Sarrebourg

A ce jour, les bancs et tables qui avaient été installés sur le site de Sarrebourg, et totalement inutilisables, n'ont toujours pas été enlevés.

La direction ne sait pas si le fournisseur a effectué le remboursement du mobilier.

Nous avons demandé à ce que ce mobilier soit enlevé et remplacé par un mobilier utilisable par tous les agents.

Les vidéos de recrutement de la DGFIP

Voilà ce que l'on peut trouver sur la page Facebook de la DGFIP, en vidéo :

« un job aux finances publiques, ça te tente ? Alors skip pas, laisse-moi te convaincre, enfin, sauf si tu rêves d'un taf pas ouf, là tu peux passer à la story d'après ! Mais si tu veux des missions de malades, où tu t'ennuies jamais, notre concours est fait pour toi ! »

« si t'aimes les missions ennuyeuses, ne vient surtout pas ! Par contre si tu as le brevet, que tu veux un métier passionnant, et que tu veux évoluer dans ta carrière, genre vraiment évoluer, passe le concours des finances publiques ! »

Si avec ça la DGFIP a encore du mal à recruter, et bien...c'est normal !!

Ce nouveau mode de recrutement à l'emporte-pièce démontre bien que nous avons eu raison de dénoncer les suppressions d'emplois dogmatiques réalisées pendant des années. Nous n'avons plus assez de personnel pour réaliser nos missions ! On en est presque à mendier pour que l'on vienne travailler à la DGFIP. Si nous ne pouvons qu'approuver l'arrivée de nouveaux agents (mais pas la méthode de recrutement, ni tous ces nouveaux statuts non pérennes), nous regrettons que la direction ne capitalise pas sur les agents qui sont déjà en place ! Chercher des nouveaux talents, c'est bien, encourager ceux qu'on a déjà dans la maison, c'est bien aussi ! Cela passe naturellement par la rémunération et la reconnaissance dans l'évolution de la carrière. Car la Direction ne doit jamais oublier que tous ceux qui rentreront auront un besoin immense de « tuilage ». Et ce dernier, qui mieux que des agents chevronnés, peuvent le dispenser ?